



## Crainte d'une concentration excessive à Bienne

**CANTON** En prévision de la session du **Grand Conseil bernois** qui s'ouvrira lundi, les membres de la députation francophone ont tenu leur traditionnelle séance de préparation mardi. Le menu était plutôt léger. Seul point de friction: la réponse au postulat du socialiste Hervé Gullotti demandant une stratégie structurelle, pédagogique et linguistique dans le domaine de la formation professionnelle dans le **Jura bernois** et Bienne. Le **Conseil** exécutif indique que les demandes formulées dans le texte du **député** tramélot sont déjà satisfaites. Il recommande donc l'acceptation et le classement du postulat.

### Une école de commerce en moins?

Si l'ensemble de la députation souhaite également que le texte passe la rampe au **Grand Conseil**, six voix se sont toutefois fait entendre en refusant le classement. «La crainte d'une concentration excessive de la formation post-obligatoire à Bienne a été formulée par une partie de la députation», indique le président de celle-ci Karim Saïd (PS, Bienne).

Sachant que le déménagement du ceff Artisanat de Moutier à Bienne est déjà acté, d'autres filières pourraient à terme être transférées dans la ville seelandaise. Rien n'est décidé, mais l'avenir des écoles commerciales de la région est notamment en jeu. Actuellement, il y en a quatre: deux à Bienne, une à Tramelan et une à La Neuveville. «Des discussions interviendront et il n'est pas impossible que le **canton** décide d'en fermer une. L'enjeu sera que ce ne soit pas une du Jura



Les élus, à l'instar d'Hervé Gullotti (à droite), retrouveront le Rathaus lundi. ARCHIVES S. GERBER

**bernois** qui saute. Il n'y a pas une logique d'opposer Bienne et le **Jura bernois** mais plutôt de travailler ensemble pour définir les meilleures solutions possibles quant à l'avenir de la formation dans la région», note Karim Saïd.

Pour le reste, les élus francophones comptent sur le soutien de leurs collègues allemands lorsqu'il s'agira de valider la subvention **cantonale** de 1,5 million de francs pour la Fondation Grand Chasseral. Rappelons que la Commission des institutions et des relations extérieures (CIRE) a délivré un préavis positif.

Enfin, la motion cosignée par plusieurs élus de la région pointant du doigt les problèmes de délai de traitement des dossiers par l'Office des affaires communales (OACOT) sera soutenue par l'ensemble des membres de la députation et certainement aussi par une immense majorité du **Grand Conseil**, selon Karim Saïd. JGI